

SOMMAIRE

(LES CHIFFRES RENVOIENT AUX NUMÉROS DE PAGE)

PRÉFACE	11
INTRODUCTION	13

CHAPITRE 1 LES NOUVELLES RÈGLES DE TRANSPARENCE INSTAURÉES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE OU LA FIN DU SECRET BANCAIRE

A. L'EXTENSION ET LE RENFORCEMENT DE L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS FISCALES SUR DEMANDE ENTRE ÉTATS	20
B. L'ADOPTION PROGRESSIVE DE L'ÉCHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS FISCALES	56
C. LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE	76

CHAPITRE 2 LE DURCISSEMENT DE LA LÉGISLATION FISCALE FRANÇAISE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALES INTERNATIONALES

SECTION I LE RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS EXISTANTS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALES INTERNATIONALES

A. DÉCLARATION DES COMPTES BANCAIRES ÉTRANGERS, DES TRANSFERTS DE FONDS DANS L'UE ET HORS DE L'UE ET DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ÉTRANGERS	89
B. RENFORCEMENT DES POUVOIRS DE CONTRÔLE ET D'INVESTIGATION DE L'ADMINISTRATION FISCALE	112

SECTION II
L'INSTAURATION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES
AUX ÉTATS OU TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

A. INTRODUCTION DE LA NOTION « D'ÉTATS OU TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS » DANS LA LÉGISLATION FRANÇAISE	133
B. MAJORATION DES RETENUES À LA SOURCE SUR LES FLUX PASSIFS ET RÉMUNÉRATIONS VERSÉES EN DIRECTION DES ETNC	144
C. MAJORATION DU TAUX DU PRÉLÈVEMENT SUR LES PLUS-VALUES RÉALISÉES PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET LES SOCIÉTÉS DOMICILIÉES OU ÉTABLIES DANS UN ETNC	164

CHAPITRE 3
QUELLES STRATÉGIES FISCALES ADOPTER DANS UN CONTEXTE
DE DISPARITION DU SECRET BANCAIRE ?

SECTION I
UTILISATION D'INSTRUMENTS SOPHISTIQUÉS ALTERNATIFS :
L'EXEMPLE DU TRUST DE DROIT ANGLO-SAXON

A. DÉFINITION DU TRUST	178
B. TYPOLOGIE DES TRUSTS	181
C. ASPECTS FISCAUX DU TRUST	182

SECTION II
CHANGEMENT DE RÉSIDENCE FISCALE

A. CHANGEMENT DE RÉSIDENCE FISCALE AUX FINS D'OPTIMISER SON IMPÔT SUR LE REVENU	212
B. LA VOLONTÉ D'OPTIMISER L'IMPÔT SUR LA PLUS-VALUE: LE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE FISCALE POUR LA SUISSE OU LA BELGIQUE	218
C. LA VOLONTÉ DE GÉRER DES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES OU IMMOBILIÈRES: CHANGEMENT DE RÉSIDENCE FISCALE POUR LE LUXEMBOURG	232

JURISPRUDENCE	246
---------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	248
---------------------	-----

TABLE	249
-------------	-----